

# RAPPORT

CREDITS D'IMPOTS

Juin 2017



## DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

\*\*\*

### RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DES CREDITS D'IMPÔTS

Juin 2017

#### 1. Annulation des crédits d'impôts sur investissement

Dans sa mission de contrôle, la Direction des Grandes Entreprises établit une programmation annuelle de vérification sur place. Elle réalise à la fois des vérifications générales et des vérifications ponctuelles de TVA qui peuvent aboutir à des **annulations de crédits**.

Les équipes vérificateurs de la Direction des Grandes Entreprises effectuent des vérifications fiscales sur place à partir des analyses risques proposées par le service gestion au service contrôle. A partir des déclarations périodiques des Impôts sur les Revenus, on peut identifier la ligne qui présente les réductions d'impôts effectuées par chaque contribuable.

Cette ligne présente toutes les réductions d'impôts sur les investissements réalisés par le contribuable.

En principe, les composants de cette ligne sont définis par le Code Général des impôts dans son article 01.01.14, I, 12<sup>e</sup> Alinéa et suivants que « *les entreprises qui investissent dans la production et la fourniture d'énergie renouvelable et celles relevant des secteurs touristiques, industriels, Bâtiments et Travaux publics peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts égale à l'impôt correspondant à 5p100 de l'investissement ainsi réalisé.* » [...]

Ainsi, les crédits relevant des Impôts sur les revenus ne respectant pas les dispositions stipulées par l'article suscitée font l'objet de redressement.

Dans la réalisation des vérifications fiscales, la véracité de ces investissements est contrôlée et il y a lieu de procéder aux redressements en cas d'aberration ou de non-respect des articles suscités. Les actes d'impositions présentent ainsi les résultats globaux des vérifications qui feront, soit l'objet d'une annulation de crédit suivant la situation du contribuable en principal et le paiement des amendes et intérêts y afférents, soit un paiement des sommes redressées tant sur le principal que sur les amendes et intérêts.

A partir de 2016, le tableau ci-dessous présente la situation des réductions d'impôts, tirés des déclarations d'Impôt sur les revenus à la direction des Grandes entreprises :

Tableau 1 : Situation des déclarations déposées avec les réductions d'impôts (Unité : nombre)

Existence de réduction d'impôts	Exercice concerné	
	2015	2016
Sans réduction d'impôts	483	452
Avec réduction d'impôts	43	27
<b>Total général</b>	<b>526</b>	<b>479</b>

Source : DGE, Juin 2017

Compte tenu de la programmation annuelle des contrôles fiscaux, le tableau suivant présente la situation des vérifications réalisées sur les entreprises ayant déclaré des réductions d'impôts, pour le premier semestre 2017 :

Tableau 2 : Situation des vérifications des sociétés bénéficiaires de crédit d'investissement, pour le premier semestre 2017

Libellé	Nombre	Montant des redressements en Ar
Nombre de contrôle fiscal réalisé sur des compagnies bénéficiaires de crédit d'investissement <b>clôturé</b>	3	559 117 823,62
Nombre de contrôle fiscal réalisé sur des compagnies bénéficiaires de crédit d'investissement <b>en cours de vérification</b> (situation Notification de Redressement)	1	en cours
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>559 117 823,62</b>

Source : DGE, Juin 2017

Ainsi, l'annulation des crédits d'impôts sur les investissements suite à des irrégularités feront l'objet d'une action continue via les programmations de vérification basées sur des analyses risques.

## 2. Crédits octroyés et annulés

L'annulation des crédits d'impôts est matérialisée par les redressements en matière d'Impôts sur les revenus des contribuables en situation de crédit. Aussi, le fruit de ces vérifications peuvent aboutir, soit par une annulation de crédit suivant la situation du contribuable, en principal et le paiement des amendes et intérêts y afférents, soit par le paiement de la somme redressée tant sur le principal que sur les amendes et intérêts.

Nous avons ci-dessous les informations concernant les contribuables en situation de crédit en matière des impôts sur les revenus :

*Tableau 3 : Nombre de société en situation de crédit en fin d'exercice*

Libellé	Exercice déclaré	
	2015	2016
Nombre de contribuable en situation de crédit	<b>234</b>	<b>197</b>
Montant des crédits déclarés (en Ariary)	69 021 519 280,24	85 120 205 948,89

*Source : Déclaration des contribuables, DGE, Juin 2017*

Parmi ces sociétés créditrices, par rapport à leur situation pour les exercices ci-dessus, des annulations de crédits ont été réalisées. Les résultats de ces annulations, tirés des actes d'imposition de redressements sur les impôts sur les revenus, sont illustrés par le tableau ci-dessous :

*Tableau 4 : Situation des annulations de crédits d'impôt réalisées jusqu'au premier semestre 2017*

Année d'annulation	Montant en principal (en Ariary)	Nombre de dossier
<b>2015</b>	8 287 930 402,32	12
<b>2016</b>	1 967 741 098,51	29
<b>2017</b>	886 502 850,14	7
<b>Total général</b>	<b>11 142 174 350,97</b>	<b>48</b>

*Source : DGE, Juin 2017*